



## Le mot du président

### Militantisme syndical

On s'est tous retrouvé une fois devant une feuille de signatures pour une initiative, un référendum ou une pétition. On s'est aussi posé la question : dois-je apposer ma signature à ce texte et lui donner ainsi mon soutien, en rendant public mon nom ? La réponse est OUI. Chaque individu a le droit, et le devoir d'avoir un avis sur ce qui le concerne. Un état démocratique lui donne le droit d'exprimer son avis, et cet avis compte, même si ce n'est qu'un sur 1 million.

On s'est retrouvé plus rarement dans la situation d'être sollicité pour récolter des signatures à ces mêmes fins. En effet, pour que le jeu démocratique puisse jouer son rôle, il lui faut des personnes qui mettent à disposition de la démocratie, leur temps, leur énergie et qui osent : **les militants**. Pourquoi ces militants passent des heures dans les rues à essayer de convaincre leurs concitoyens à apposer leur signature sur une feuille, en essayant quelques fois, des moqueries, plus souvent des refus ou des objections argumentées ? Parce que récolter des signatures de citoyens officialisant leur opinion est la base de la démocratie. Bien entendu ce n'est pas facile. Même pour moi. Mais il faut le faire. Il faut oser. C'est une expérience enrichissante. D'abord de passer sur sa crainte d'aller à la rencontre de ses concitoyens, ensuite d'oser se confronter avec des arguments contraires.

Etre syndiqué c'est la même chose : par notre adhésion, on adhère à des idées. Et on doit oser le dire et le faire comprendre à ses collègues. La force de « Votre » syndicat se mesure au militantisme de ses membres. Le syndicalisme c'est le contraire du chacun pour soi.

Le militantisme syndical est au syndicalisme ce que le militantisme politique est à la démocratie : indispensable à son fonctionnement et ses succès.

Vos commentaires et réponses à : [s.a.p@bluewin.ch](mailto:s.a.p@bluewin.ch)

Salutations militantes

Olivier Cottagnoud  
Président du Syndicat Autonome des Postiers

Juin 2013